

PLAN DE COURS

ECN-6951 : Développement durable, ressources et environnement

NRC 84697 | Automne 2021

Mode d'enseignement : Distance-Hybride

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours est un survol systématique du problème du développement durable dans un monde où l'usage des ressources épuisables est nécessaire, en particulier les ressources environnementales. L'analyse de ce problème est faite selon deux voies inséparables, l'une qualifiée de positive et l'autre de normative, en ce sens qu'elle propose des interventions de nature politicoéconomique.

La formation distance-hybride combine, en proportion variable, des activités de formation à distance asynchrones disponibles sur les sites de cours de monPortail et des séances obligatoires offertes à distance en mode synchrone, en direct, selon l'horaire indiqué. En fonction des directives de la santé publique, veuillez prendre note que, si des examens sous surveillance peuvent être réalisés sur le campus de l'Université Laval, ceux-ci peuvent se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances synchrones. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

Plage horaire

Cours en classe		
lundi	15h30 à 18h30	Le 6 déc. 2021
Classe virtuelle synchrone		
lundi	15h30 à 17h00	Le 30 août 2021
	15h30 à 16h30	Le 20 sept. 2021
	15h30 à 17h00	Le 4 oct. 2021
	15h30 à 17h00	Le 1 nov. 2021
	15h30 à 17h00	Le 29 nov. 2021
Sur Internet		
lundi	15h30 à 18h30	Le 18 oct. 2021
-	00h00 à 00h00	Du 6 sept. 2021 au 13 sept. 2021
	00h00 à 00h00	Le 27 sept. 2021
	00h00 à 00h00	Le 11 oct. 2021
	00h00 à 00h00	Du 8 nov. 2021 au 22 nov. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Prendre note que les examens sont les 18 octobre et 6 décembre, de 15h30 à 18h30, en présentiel sur le campus ou dans un centre d'examens.

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=134990>

Coordonnées et disponibilités

Rémi Morin Chassé

Enseignant

remoc@ulaval.ca

Disponibilités

Je suis disponible pour une rencontre sur rendez-vous.

Écrivez-moi à remoc@ulaval.ca.

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248


aide@cstip.ulaval.ca


Téléphone :

418-656-2131 poste 405222


418-656-5222

Informations techniques importantes

[Accéder à l'horaire du CSTIP](#) 

[Liste des navigateurs supportés](#) 

Avis important [concernant les appareils mobiles](#)  (iOS, Android, Chrome OS)

[TeamViewer](#)  est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

[Activer sa licence Zoom ULaval](#) 

Sommaire

Description du cours	4
Objectif général du cours	4
Contenu du cours	4
Méthode	4
Travail de session	4
Contenu et activités	5
Évaluations et résultats	5
Liste des évaluations	5
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
Lettre à un décideur	6
Examen intra	6
Examen Final	6
Travail - Ébauche	6
Travail final	6
Barème de conversion	7
Règlements et politiques institutionnels	7
Évaluation de la qualité du français	8
Politique à l'égard des retards aux évaluations	8
Politique en matière d'absence aux évaluations	8
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	8
Plagiat	8
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	8
Matériel didactique	9
Liste du matériel complémentaire	9
Spécifications technologiques	9
Bibliographie et annexes	10
Références	10
Blogues en économie de l'environnement	10

Description du cours

Objectif général du cours

Notre objectif dans ce cours est de survoler de façon systématique le problème du développement durable dans un monde dont l'usage des ressources épuisables et renouvelables, en particulier, les ressources environnementales, est nécessaire.

L'actif environnemental dans le sens d'un capital est un stock dont le taux de dépréciation correspond à son usage. Il peut être le stock du pétrole, et son usage l'extraction qu'on s'en servait comme un facteur de production. Cet actif peut aussi être l'air «propre» dont la réduction de qualité correspond au flux de la pollution engendrée par la production industrielle ou la consommation.

Nous allons analyser ce problème selon deux voies inséparables, celle qualifiée de positive et, l'autre, de normative dans le sens qu'elle propose des interventions de nature politico-économique.

Contenu du cours

1. Économie et environnement
 1. Concepts économiques
 2. Évaluation de l'environnement
 3. Les institutions et l'environnement
 4. Mécanismes économiques de gestion de la pollution et gestion des GES au Canada
 5. Justice environnementale et économie du droit de l'environnement
2. Économie et écologie
 1. Économie, biodiversité et conservation
 2. Rareté écologique
 3. Services écosystémiques et paysages écologiques
3. Développement durable, commerce et environnement
 1. Changements climatiques
 2. Capital naturel, développement durable et indicateurs
 3. Environnement, commerce et (dé)croissance

Méthode

Le cours est composé de trois sections. On rappelle d'abord les outils de base en analyse économique. On poursuit avec différents concepts en économie de l'environnement, notamment la valeur de l'environnement, la gestion de la pollution et l'analyse économique du droit.

On poursuit avec l'économie écologique, et l'inclusion de l'écologie dans l'analyse économique. On s'attardera à l'étude de l'économie de la biodiversité et de la gestion des espèces menacées, de la rareté écologique et des services écosystémiques.

Finalement, on termine le cours avec l'économie des changements climatiques, la croissance économique, le développement durable, le commerce international et on aborde une thématique intéressante, la décroissance.

Dans le cadre du cours, vous aurez l'opportunité de travailler sur un sujet en lien avec le cours dans le cadre d'un projet session (voir ci-après).

Travail de session

Le travail de session vous amènera à cerner et étudier une problématique environnementale. Dans le projet, vous devrez:

- i. choisir un sujet pertinent (dans un champ défini par le professeur) et qui vous tient à cœur;
- ii. convaincre de son importance économique;
- iii. énoncer les risques (et, possiblement, les opportunités!) liés à ne pas agir immédiatement;

- iv. faire l'analyse de solutions économiques (défaillance de marché, absence de marché, biens publics/commons, problèmes de coordination, évaluation économique de biens/services marchands / non marchands, prise en compte d'éléments comportementaux, etc.); et
- v. identifier les défis associés à la mise en place des solutions économiques.

Ce travail vous amènera à appliquer les concepts et la pensée économiques.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
1. Économie et environnement	
1.1 Introduction et concepts économiques	
1.2 Évaluation de l'environnement	
1.3 Institutions et environnement	
1.4 Gestion de la pollution: concepts et applications au Canada	
1.5 Justice environnementale et économie du droit de l'environnement	
2. Économie et écologie	
2.1 Économie, biodiversité et conservation	
2.2 Rareté écologique	
2.3 Services écosystémiques et paysages écologiques	
3. Développement durable, commerce et environnement	
3.1 Changements climatiques	
3.2 Capital naturel, développement durable et indicateurs	
3.3 Environnement, commerce et (dé)croissance	
Travail de session	
Travail de session - Ébauche	
Travail de session - remise finale	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Lettre à un décideur (Somme des évaluations de ce regroupement)			10 %
Lettre à un décideur	Dû le 27 sept. 2021 à 23h59	Individuel	10 %
Examens (Somme des évaluations de ce regroupement)			50 %
Examen intra	Le 18 oct. 2021 de 15h30 à 18h30	Individuel	20 %

Examen Final	Le 6 déc. 2021 de 15h30 à 18h30	Individuel	30 %
Travail de session (Somme des évaluations de ce regroupement)			40 %
Travail - Ébauche	Dû le 11 oct. 2021 à 23h59	Individuel	10 %
Travail final	Dû le 22 nov. 2021 à 23h59	Individuel	30 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Lettre à un décideur

Date de remise :	27 sept. 2021 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt

Examen intra

Date :	Le 18 oct. 2021 de 15h30 à 18h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	20 %
Remise de l'évaluation :	L'examen aura lieu sur le campus ou dans les centres d'examen. Les détails sont à venir.
Directives de l'évaluation :	Précisions à venir.
Matériel autorisé :	Crayon, efface, règle et calculatrice.

Examen Final

Date :	Le 6 déc. 2021 de 15h30 à 18h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	L'examen se fera sur le campus ou dans les centres d'examens. Précisions à venir.
Matériel autorisé :	Comme à l'intra.

Travail - Ébauche

Date de remise :	11 oct. 2021 à 23h59
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Directives à venir.

Travail final

Date de remise :	22 nov. 2021 à 23h59
Mode de travail :	Individuel

Pondération : 30 %
Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)
Directives de l'évaluation : À venir.

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	75	79,99
B	70	74,99
B-	65	69,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	60	64,99
C	50	59,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités

d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

Une pénalité de 0.5 % de la note d'une évaluation par faute constatée s'appliquera, jusqu'à concurrence de 10% de la note de l'évaluation.

L'enseignant se réserve le droit de refuser un travail dont la qualité du français est jugée insuffisante. Les paramètres de reprise seront alors transmis à l'étudiant.

Politique à l'égard des retards aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département à l'égard des retards aux évaluations](#) . Suivant les règles de cette politique, l'étudiant qui se présente en retard à un examen pourrait ne pas être admis.

Politique en matière d'absence aux évaluations

Les étudiants sont invités à prendre connaissance de la [Politique du Département d'économie à l'égard des absences aux évaluations](#) . Une absence non justifiée suivant les règles de cette politique entraînera une note de zéro à l'évaluation manquée.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les personnes étudiantes ayant droit à des mesures d'accommodements qui leur ont été accordées par une conseillère ou un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent, s'ils désirent s'en prévaloir, activer ces mesures dans monPortail, et ce, dans les deux premières semaines de la session.

Les personnes étudiantes qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas fait attester leur droit à des mesures, doivent contacter le secteur ACSESH au 418 656-2880 dans les meilleurs délais. Le secteur ACSESH recommande fortement de se prévaloir de ces mesures.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études.

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils leur offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel complémentaire



Économie de l'environnement et développement durable

Auteur : T Tietenberg et L Lewis,

Éditeur : Pearson (2013)

Aussi disponible en format électronique.

Le manuel obligatoire pour le cours est T. Tietenberg et L. Lewis (2013), *Économie de l'environnement et développement durable*, 6^e édition, Pearson.

D'autres documents liés au cours (notamment des diapositives, questions de révisions, etc.) sont disponibles dans la section «Contenu et activités».

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)
- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

- [Accédez à TeamViewer pour Windows](#)
- [Accédez à TeamViewer pour Mac](#)

Bibliographie et annexes

Références

Manuel obligatoire :

Tietenberg, T. et Lewis, L. (2013), *Économie de l'environnement et développement durable*, 6^e édition traduite en français, Pearson (noté T&L dans les lectures)

Ouvrages utilisés ponctuellement :

Barbier, E. (2011). *Capitalizing on Nature: Ecosystems as Natural Assets*. Cambridge: Cambridge University Press.

Cooter, R., Ulen, T., (2016). Law and Economics, 6th edition. Berkeley Law Books, <https://lawcat.berkeley.edu/record/1127400>

Tietenberg, T. and Lewis, L. (2018) *Environmental and Natural Resource Economics*, 11^e édition. Pearson

Articles scientifiques (sujet à ajouts au cours du semestre)

Antweiler, W., B.R. Copeland and M.S. Taylor. 2001. "Is Free Trade Good for the Environment?". *American Economic Review* 91(4):877-908.

Brander, J.A. and M.S. Taylor. 1998. "The Simple Economics of Easter Island: A Ricardo- Malthus Model of Renewable Resource Use." *American Economic Review* 88:119-138.

Coase, R.H., 1960, The problem of social cost. *Journal of Law & Economics*. 3, pp. 1 – 44.

Document technique relatif au filet de sécurité fédéral sur la tarification du carbone, 2017, ECCC

Grossman, H.I. (1994). "Production, Appropriation and Land Reform." *American Economic Review* 84(3):705-712

McCloskey, D. (1999). *Economical Writing: An Executive Summary*. *Eastern Economic Journal*, 25(2), 239-242.

McCloskey, D. 2000. *Economical Writing Second Edition*. Chicago: Waveland Press

McConnell, K.E. 1983. "An Economic Model of Soil Conservation." *American Journal of Agricultural Economics* 65(1):83-89.

Ostrom, E., 2003, How Types of Goods and Property Rights Jointly Affect Collective Action, *Journal of Theoretical Politics*, 15(3), pp. 239-270

Q-2, r. 46.1 - Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre

Polasky, S., C. Costello and C. McAusland. 2004. "On Trade, Land-Use, and Biodiversity." *Journal of Environmental Economics and Management* 48(2):911-925

Shogren, J., Tschirhart, J., Anderson, T., Ando, A., Beissinger, S., Brookshire, D., Polasky, S. (1999). Why Economics Matters for Endangered Species Protection. *Conservation Biology*, 13(6), 1257-1261.

Blogues en économie de l'environnement

[Environmental Economics](#) 

[An Economic View of the Environment](#) 

